



PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2007

L'an deux mille sept, le dix huit du mois d'OCTOBRE,

Les Membres composant le Conseil Municipal de la Commune de CHAMALIERES se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sur convocation en date du Jeudi 11 octobre 2007 et sous la Présidence de Monsieur Louis GISCARD d'ESTAING, Député-Maire.

Etaient présents : M. Louis GISCARD d'ESTAING, *Député Maire*, M. Alain BRESSON, M. Bertrand MARTIN, Mme Michelle CLEMENT, M. Roland LABERINE Mme Marie-Anne BASSET, Mme Agnès TOURNAIRE, M. Yves DOUSSET, M. Yves COGNAT , *Adjoints*, Mme Michèle BARD, M. Robert TABOUROT, Mlle Christiane CREON, Mme Yvette POMEL, Mme Geneviève BLANCHET-GOB, Mme Françoise GATTO, , M. Gérard AMBLARD, Mme Françoise TARRIN-PUICHAUD, , Mlle Marie HERGAT, M. Claude AUJAMES, M. Laurent LEDIEU, Mme Sophie BOBIER, Mme Fanny DUHOT, M. Jacques AUBRY, Mme Annick PERRIER D'HIER, Mme Marie Madeleine TOURREAU.

Absents excusés : Mme Michelle MORELLON (pouvoir à Mme Françoise GATTO), M. Pierre EYRAUD (pouvoir à M. Gérard AMBLARD), Mme Michelle WANTZ (pouvoir à Mme Marie Madeleine TOURREAU), M. Stéphane THUEL (pouvoir à Mlle Marie HERGAT), Mme Monique COURTADON (pouvoir à M. Bertrand MARTIN).

Absentes : Mme Michelle COURTADON, Mme Cécile MONT.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL : SEANCE DU 29 JUIN 2007

M. TABOUROT souhaite que son intervention concernant le tarif de l'école de danse soit notée dans ce procès verbal. Il a indiqué que le tarif voté s'applique aux chamaliérois et au non chamaliérois.

ACCORD A L'UNANIMITE en tenant compte de la remarque de M. TABOUROT.

NOTE GENERALE D'INFORMATIONS

Monsieur le Député Maire présente la Note Générale d'Informations consacrée à : Résultat de l'élection cantonale de Septembre 2007, semaine de la sécurité routière, rapport de la Chambre Régionale des Comptes, transports collectifs, travaux

carrefour des martyrs, travaux sur les réseaux de gaz, de construction des réseaux haut débit par Clermont Communauté Networks, travaux sur la voirie et réfection de revêtements (voirie départementale : avenue R. BERGOUGNAN, avenue VOLTAIRE, avenue Thermale, avenue Paul BERT) (voirie communale : carrefour rue du SABLE D'ETAMPES, avenue de la PREMIERE ARMEE FRANÇAISE RHIN ET DANUBE, rue Ernest RENAN, avenue des Thermes, boulevard Paul CEZANNE, aménagement de sécurité pour les piétons avenue de Royat), construction immeuble « Les Terrasses de Montjoly », aménagement sentier de découverte dans la forêt du Colombier, rentrée scolaire, Téléthon, Conseil municipal des jeunes, fleurissement de la commune, complexe sportif Claude WOLFF, fêtes et cérémonies.

QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

Accord du Conseil pour examiner deux questions non inscrites à l'ordre du jour conformément à l'article L 2121-12 du C.G.C.L.

RAPPORT

N°1 : Rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne portant sur la gestion de la Société d'Economie Mixte Locale ROYAT/CHAMALIERES tourisme

Il est donné acte à M. le Député Maire de la présentation du rapport d'observations définitives portant sur la gestion de la Société d'Economie Mixte Locale ROYAT-CHAMALIERES tourisme

ACCORD A L'UNANIMITE

BILANS ANNUELS

N°2 : Société d'Economie Mixte immobilière de construction de la ville de CHAMALIERES – Présentation du résultat 2006

Il est donné acte à M. le Député Maire de la présentation du résultat 2006. Celui-ci fait apparaître :

*Résultat soumis à l'impôt sur les sociétés (secteur accession, secteur locatif commercial, secteur administratif) : **245.011,72 €***

*Résultat exonéré d'impôt sur les sociétés (secteur locatif social) : - **159.953,07 €***

*Résultat comptable avant impôt : **85.058,65 €***

*Résultat net comptable après impôt : **3.387,65 €***

ACCORD A L'UNANIMITE

N°3 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Il est acte à M. le Député Maire de la présentation du rapport annuel.

Quantités collectées à domicile (par habitant en kg)				
	2002	2005	2006	Evolution 2005/2006
Collecte ordures ménagères	299.51	279.10	275.64	-1.24%
Collecte sélective à domicile	36.25	52.89	58.40	+10.42%
Collecte sélective en apport volontaire : verre	17.71	17.74	19.25	+8.51%
papier	4.99	3.54	2.80	-20.90%
plastique	0.56	0.31	0.22	-29.03%
Divers		1.83	2.91	+59.02%

Quantités collectées en déchetterie (par habitant en kg)				
	2002	2005	2006	Evolution 2005/2006
Valorisé	75.18	79.28	94.38	+15.26%
Non Valorisé	33.04	35.81	32.53	-0.78%

Coût par habitant				
	2002	2005	2006	Evolution 2005/2006
Coût des collectes	52.09 €	61.16 €	61.10 €	-0.1 %
Coût des déchetteries	6.55 €	9.26 €	10.49 €	+13.28 %

ACCORD A L'UNANIMITE

N°4 : Service de stationnement payant – rapport annuel d'activités 2006

Il est donné acte à M. le Député Maire de la présentation du rapport annuel d'activités 2006.

PARCOVILLES :

- Chiffre d'affaire 2006 : 70.168 € (+4.19%)

STATIONNEMENT DE SURFACE

- Chiffre d'affaire 2006 : 258.767,90 € (+8.46%)

ACCORD A L'UNANIMITE

N°5 : Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement

Il a été donné acte à M. le Député Maire de la présentation du rapport annuel portant sur la qualité des services de l'eau et de l'assainissement, sur le compte rendu technique ainsi que sur les comptes d'exploitation de ces services et enfin sur la gestion et le fonctionnement des collecteurs intercommunaux et de la station d'épuration

ACCORD A L'UNANIMITE

ACQUISITIONS – CESSIONS

N°6 : Acquisition d'un terrain allée des VIGNETTES

Acquisition de la parcelle AP 461, allée des Vignettes, pour un prix de 9.600 € conforme à l'estimation de *France Domaine* et autorisation donnée à M. le Député Maire à engager les formalités nécessaires et à signer tous les documents et actes relatifs à cette affaire.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°7 : Acquisition d'une maison 12 avenue THERMALE

Acquisition de la propriété cadastrée AL 648, sise 12 avenue Thermale pour le prix de 220.000 € conforme à l'estimation de *France Domaine*, autorisation donnée à M. le Député Maire à solliciter l'EPF/SMAF pour le portage et le financement de cette opération et préciser que la commune qui envisage avec OPHIS la réalisation de logements conventionnés sur cette parcelle demande à bénéficier des dispositions de l'article 55 de la loi SRU pour cette acquisition.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°8: Cession d'une maison 12 avenue THERMALE

Cession de la propriété cadastrée AL 648, sise 12 avenue Thermale à OPHIS pour le prix de 154.000 € correspondant à 220.000 € moins l'abattement de 30%, autorisation donnée à M. le Député Maire à signer tout document relatif à cette cession et de préciser qu'OPHIS réalisera deux logements conventionnés dans cet immeuble et bénéficiera ainsi de l'abattement de 30 % que la Commune a obtenu lors de l'acquisition – portée par l'EPF-SMAF – au titre de l'article 55 de la loi SRU.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°9 : Cession d'un appartement 10 square des GARNAUDES

Cession d'un appartement cadastré AL 702, sis 10 square des Garnaudes pour le prix de 66.000 € correspondant à l'estimation donnée par *France Domaine*, autorisation donnée à M. le Député Maire à signer tout document relatif à cette vente et à intégrer cette recette au budget communal correspondant.

ACCORD A L'UNANIMITE

INTERCOMMUNALITE

N°10 : Rapport d'activités 2006 de CLERMONT COMMUNAUTE

Il est donné acte à M. le Député Marie de la présentation du rapport d'activités 2006 de CLERMONT COMMUNAUTE consultable sur le site internet www.clermontcommunauté.net

ACCORD A L'UNANIMITE

URBANISME

N°11 : Révision du Plan d'Occupation des Sols devenant Plan Local d'Urbanisme - complément à la délibération du 16 décembre 2005

Dans l'optique d'intégrer les nouvelles normes en terme d'urbanisme ainsi que les nouvelles politiques au niveau communautaire et national – en terme de logements, de gestion des risques, de résorption des nuisances, de transports – il est opportun de compléter cette délibération du 16 décembre 2005 prescrivant la révision du POS devenant PLU, en :

Précisant les motifs de révision du POS :

- Une révision rendue nécessaire par les modifications introduites par la loi SRU
- De nouvelles modalités d'élaboration
- L'intégration des différentes politiques d'aménagement dans la révision

Définissant les objectifs de la commune

- Maîtriser et réorganiser l'urbanisation de son territoire
- Préserver l'image de ville verte de la commune et conforter les principes de développement durable
- Favoriser le développement d'une nouvelle mobilité
- Conforter la vocation résidentielle de la commune
- Redynamiser le secteur touristique
- Compléter les équipements de la commune

Indiquant la méthodologie et le calendrier prévisionnel en approuvant la création d'un comité de pilotage

Fixant les modalités de concertation

ACCORD A L'UNANIMITE

N°12 : Modification du Plan d'Occupation des Sols – Lancement de la procédure administrative

Autorisation donnée à M. le Député Maire d'annuler la délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2007 portant sur l'aménagement d'une disposition du règlement de POS et autorisation donnée à engager la procédure de modification N° 18 du plan d'occupation des sols.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°13 : Permis de démolir – déclaration préalable à l'édification de clôtures

Autorisation donnée à M. le Député Maire d'instituer pour tout le territoire communal l'obligation de solliciter un permis de démolir pour les projets de démolition qu'ils soient liés ou non à une reconstruction et soumettre à déclaration tout projet de clôture.

ACCORD A L'UNANIMITE

RESSOURCES HUMAINES

N°14 : Fonction Publique Territoriale

Approbation pour les agents de catégorie B de la Police Municipale à percevoir des I.H.T.S. lorsque le traitement est supérieur à l'indice brut 380 au titre des rondes de nuit.

ACCORD A L'UNANIMITE

CONTRAT ET CONVENTIONS

N°15 : Prolongation du contrat pour l'affermage des parcs de stationnement de type PARCOVILLE

Autorisation donnée à M. le Député Maire - conformément aux dispositions propres aux délégations de service public de l'article L.1411-2 du Code Général des Collectivités Territoriales - à prolonger d'une année l'actuelle délégation de service conclue le 1^{er} janvier 1999 avec la Société SEREP pour l'exploitation des parcs de stationnement de type PARCOVILLE, le contrat s'achèvera le 31 décembre 2008.

Cette prolongation est motivée par :

- La proximité d'élections municipales. Il paraît judicieux à trois mois du scrutin municipal de ne pas engager la commune sur un nouveau contrat de 15 ans. Ainsi, l'équipe municipale qui sera élue, aura toute latitude pour établir le cahier des charges de la nouvelle délégation de service public et choisir sur ces bases le délégataire.
- La réflexion en cours concernant une éventuelle seconde ligne de transport collectif en site propre (TCSP). Dans le cadre de cette réflexion conduite par le SMTC (Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise) se pose pour le secteur de CHAMALIERES/ROYAT la question de la création de parcs de stationnement relais. Aussi, sans préjuger de la faisabilité d'une quelconque ligne de transport collectif en site propre, de ses caractéristiques et de son tracé, ces parcs de stationnement peuvent être intégrés dans cette réflexion. Aussi, ce délai supplémentaire, avant le renouvellement de la délégation de service, doit être mis à profit pour réfléchir à l'éventuelle prise en compte de ces parcs de stationnement dans un projet global de déplacement et plus particulièrement à éventuellement intégrer leur qualité de parc relais dans le contrat d'exploitation.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°16 : Avenant n°17 à la convention avec PACT ARIM du Puy de Dôme

Il est donné acte à M. le Député Maire du bilan présenté pour la période mai 2006/avril 2007.

Autorisation donnée à M. le Député Maire à renouveler la convention avec le *PACT ARIM* du Puy-de-Dôme (avenant N° 17), à signer cet avenant pour la période du 16 mai 2007 au 31 décembre 2007 et à inscrire les sommes correspondantes au budget communal

ACCORD A L'UNANIMITE (M. COGNAT ne prend pas part au vote en temps qu'administrateur de l'ARIM)

N°17 : Convention de servitude pour l'implantation d'un poste public de détente gaz dans l'enceinte du centre technique municipal 26 bis avenue des Thermes

Autorisation donnée à M. le Député Maire à signer avec *Gaz de France* une convention de servitude pour l'implantation d'un poste de détente gaz et des canalisations qui lui sont associées dans la parcelle AE 534, selon le plan masse d'implantation.

ACCORD A L'UNANIMITE

SUBVENTIONS MUNICIPALES

N°18 : Subvention exceptionnelle au club de SCRABBLE

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € au Club de Scrabble pour la participation de deux jeunes du club au championnat du Monde Francophone de Scrabble.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°19 : Subvention exceptionnelle au collège THEILHARD DE CHARDIN

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 120 € à l'association sportive du Collège Teilhard de Chardin pour la participation de l'équipe de gymnastique féminine au championnat de France scolaire.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°20 : Subvention exceptionnelle à l'UNION SPORTIVE CHAMALIERES GYMNASTIQUE

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1.000 € à l'association Union Sportive de CHAMALIERES gymnastique pour la participation d'une gymnaste au championnat du Monde de trampoline.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°21 : Subvention exceptionnelle au club d'ACTIVITES SUBAQUATIQUES DE CHAMALIERES

Approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € au Club d'activités subaquatiques de CHAMALIERES pour la participation d'un apnéiste au championnat du Monde.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°22 : Subventions 2007 aux associations chamaliéroises

Autorisation donnée à M. le Député Maire d'attribuer aux associations les montants de subventions suivants pour l'année 2007.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nom	Type	Pour mémoire	Proposition subvention	Vote du conseil	Convention
-----	------	--------------	------------------------	-----------------	------------

		2006	2007		
Arc club	SAF	3200 €	3200 €		
Athlétisme ASPTT Chamalières	SAF	500 €	500 €		
Basket Etoile Chamalières	SAF	24300 €	24300 €		x
	Excep	1700 €	0		
Chasse	SAF	460 €	460 €		
Club activités subaquatiques	Excep	0	500 €	DCM 18/10/07 800 €	
Escrime la Rapière	SAF	1000 €	1000 €		x
	Excep	0	2650 €	DCM 29/06/07 2650 €	
	Entraîn	18290 €	19500 €		
Football Club	SAF	22000 €	24000 €		x
	Excep	0	10000 €	DCM 29/06/07 10000 €	
Foyer des jeunes	SAF	6000 €	5000 €		
Hand ball	SAF	5000 €	5000 €		
Lutte club	SAF	14280 €	14300€		x
	Entraîn		5200 €		
	Excep	5000 €	0		
Natation CMN	SAF	13000 €	15000 €		x
Pétanque	SAF	400 €	400 €		
	Excep	100 €	0		
Rugby Club	SAF	6600 €	7000 €		x
Tennis Club du Colombier	SAF	40000 €	40000 €		x
USC gymnastique	SAF	18288 €	18300 €		x
	Entraîn	24866 €	24900 €		
	Excep	0	1000 €	DCM 18/10/07 1500 €	
Vélo COC	SAF	5000 €	4500 €		
Volley ball club	SAF	22000 €	22500 €		x
Yosékan	SAF	200 €	200 €		
TOTAL		232.184 €	249.410 €		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES, DE LOISIRS ET D'ANIMATION

Nom	Type	Pour	Proposition	Vote du	Convention
-----	------	------	-------------	---------	------------

		mémoire 2006	subvention 2007	conseil	
Comité d'animation	SAF	30000 €	45000 €	DCM 29/06/07 36.000 €	x
Comité de jumelage	SAF	4000 €	4000 €		
Harmonie	SAF	4000 €	4000 €		
JMF Auvergne	SAF	200 €	200 €		
JMF Chamalières	SAF	350 €	350 €		
AMAC	SAF	50000 €	50000 €		x
	Execp	10000 €	0		
Atelier Théâtre Chamalières	SAF	700 €	700 €		
	Execp	0	1000 €	DCM 29/06/07 1000 €	
Chamalières Vacances Loisirs	SAF	115000 €	100000 €		x
Bridge dans les volcans	Execp	300 €	300 €	DCM 29/06/07 300 €	
Carrefour des Arts	Execp	500 €	460 €		
Club d'échecs La Tour d'Auvergne	Execp	500 €	1500 €	DCM 29/06/07 1500 €	
Semaine de la poésie	Execp	250 €	250 €	DCM 08/02/07 250 €	
AVF Chamalières	Execp	0	300 €	DCM 29/06/07 300 €	
Chamalières Loisirs Evasion	Execp	0	300 €	DCM 15/03/07 300 €	
Club de Scrabble	Execp	0	500 €	DCM 18/10/07 500 €	
TOTAL		216.600 €	208.860 €		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES ET A VOCATION SOCIALE

Nom	Type	Pour mémoire 2006	Proposition subvention 2007	Vote du conseil	Convention
Aide et Répît	SAF	0	7.500 €	DCM 29/06/07 7.500 €	x
Conjoints survivants	SAF	80 €	80 €		
COS personnel communal	SAF	14800 €	15400 €		
Institut de Recherche Cardio vasculaire	SAF	23000 €	23000 €	DCM 29/06/07 23.000 €	x
Les 4 A	SAF	250 €	150 €		
SOS Amitié	SAF	100 €	100 €		
SOS suicide	SAF	100 €	100 €		
Le Tournesol	SAF	0	500 €		
TOTAL		40.880 €	46.830 €		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EDUCATIVES

Nom	Type	Pour mémoire	Proposition subvention	Vote du conseil	Convention
-----	------	--------------	------------------------	-----------------	------------

		2006	2007		
Foyer des élèves du collège	SAF	300 €	300 €		
	Excep	120 €	120 €	DCM 18/10/07 120 €	
Olympiades de la Chimie	Excep	250 €	250 €	DCM 08/02/07 250 €	
APEL Ste Thècle	SAF	1000 €	1000 €		
Prévention routière	SAF	300 €	300 €		
Association des pupilles de l'enseignement public - PEP 63	SAF	200 €	100 €		
Association d'entraide aux Pupilles	SAF	80 €	100 €		
Jeunesse en Plein Air 63	SAF	150 €	100 €		
Association du Roc Blanc	SAF	0	150 €		
TOTAL		2.400 €	2.420 €		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

Nom	Type	Pour mémoire 2006	Proposition subvention 2007	Vote du conseil	Convention
Association Rhin et Danube	SAF	80 €	80 €		
Union Nationale des Combattants	SAF	80 €	80 €		
Association des Anciens Combattants et Victimes de Guerres	SAF	80 €	80 €		
ANACR	SAF	80 €	80 €		
FNACA	SAF	90 €	90 €		
Comité de Liaison	SAF	0	80 €		
TOTAL		410 €	490 €		

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS HUMANITAIRES ET DE COOPERATION

Nom	Type	Pour mémoire 2006	Proposition subvention 2007	Vote du conseil	Convention
CERACOP	Excep	0 €	500 €	DCM 29/06/07 500 €	
Association Maires Ruraux 63 Projet Madagascar	Excep	0 €	100 €	DCM 29/06/07 100 €	
TOTAL		6300 €	600 €		

SUBVENTIONS DIVERSES

Nom	Type	Pour	Proposition	Vote du	Convention
-----	------	------	-------------	---------	------------

		mémoire 2006	subvention 2007	conseil	
MNT	SAF	300 €	300 €		
SEM Tourisme Royat/Chamalières	SAF	130000 €	125000 €		X
TOTAL		130300 €	125300 €		

SAF = *Subvention annuelle de fonctionnement*

Excep = *Subvention exceptionnelle*

Entraîn = *Subvention destinée au financement d'un poste d'entraîneur-éducateur*

ACCORD A L'UNANIMITE

AFFAIRES FINANCIERES

N°23 : Reprofilage et gestion active de la dette

Autorisation donnée à Monsieur le Député Maire à engager avec DEXIA CREDIT LOCAL, un réaménagement de la dette avec cet organisme bancaire sur une partie de l'encours afin de pouvoir obtenir des résultats suivants :

- rétablissement des soldes intermédiaires de gestion à terme avec, en particulier, une capacité d'autofinancement améliorée,
- amélioration et sécurisation du taux moyen de la dette par rapport aux solutions de refinancement proposées,
- neutralité financière liée au rallongement d'une partie de la dette dans la mesure où le suivant lié au réaménagement est compensé par la diminution du volume d'emprunts à souscrire.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°24 : Garantie de prêt au bénéfice de la SAEMIC de CHAMALIERES

Attribution par la Commune de CHAMALIERES de sa garantie pour le remboursement d'un emprunt avec préfinancement d'un montant de 1 500 000 euros que la SAEMIC de CHAMALIERES se propose de contracter auprès de la caisse des dépôts et consignations.

ACCORD À L'UNANIMITE (M. Cognat ne prend pas part au vote en temps de Président de la SAEMIC)

N°25: Remboursement inscription école de danse

Autorisation donnée à M. le Député Maire pour le remboursement d'une inscription à l'école de danse de la somme de 164 €.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°26 : Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz - Redevance pour occupation du domaine public – canalisation de gaz

Autorisation donnée à M. le Député Maire :

à fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au **taux maximum** en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente et que ce montant soit **revalorisé automatiquement**

ACCORD A L'UNANIMITE

N°27 : Budgets supplémentaires

▣ Ville

ACCORD A LA MAJORITE

19 pour et 11 abstentions (M. EYRAUD, Mme WANTZ, M. AMBLARD, M. TABOUROT, Mlle HERGAT, M. THUEL, MME TOURREAU, M. LEDIEU, MME BOBIER, M. AUJAMES, MME PERRIER D'HIER)

▣ Eau

ACCORD A L'UNANIMITE

▣ Assainissement

ACCORD A L'UNANIMITE

▣ Stationnement

ACCORD A LA MAJORTIE

4 abstentions (M. LEDIEU, MME BOBIER, M. AUJAMES, MME PERRIER D'HIER)

QUESTIONS DIVERSES

N°28: Modification des statuts du Syndicat intercommunal thermal du Puy de Dôme

Approbation pour la modification des statuts du SIT du Puy de Dôme approuvée par l'assemblée générale de ce syndicat.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°29: Adhésion de la Région Auvergne et de la communauté de communes « Cœur de Combrailles » à l'EPF/SMAF

Approbation pour l'adhésion de la Région Auvergne et de la Communauté de Communes « Cœur de Combrailles » à l'EPF/SMAF

ACCORD A L'UNANIMITE

N°30 : Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Adhésion de nouvelles Communes et approbation de nouveaux statuts

Approbation des demandes d'adhésion des communes issues de la dissolution des syndicats primaires d'électricité suite à la délibération du 22 septembre 2007 par le comité syndical du SIEG

Approbation des nouveaux statuts sur lesquels le comité syndical a délibéré en date du 22 septembre 2007 sous réserve de la dissolution effective des Syndicats primaires d'électrification.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°31 : Approbation de la charte communale d'éco responsabilité

Approbation de la charte d'éco responsabilité afin qu'elle devienne effective et qu'elle engage tant la collectivité que les personnels dans cette dynamique du développement durable.

ACCORD A L'UNANIMITE

N°32 : Désignation d'un administrateur à la maison de retraite de ROYAT

Désignation de Mme Marie Anne BASSET au conseil d'administration de la maison de retraite de CASTEL de ROYAT.

ACCORD A L'UNANIMITE

DECISIONS

Approbation des décisions prises par Monsieur le Député Maire depuis la séance du 29 juin 2007, concernant :

- 2007-09 : convention de bail 4 avenue Beausite
- 2007-10 : autorisation d'ester en justice – affaire association Golf Partage/Villes de Ceyrat et Chamalières
- 2007-11 : contrat de prêt Caisse d'Epargne 500 000 e

ACCORD A L'UNANIMITE

QUESTIONS NON INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

N° 1 - Ressources humaines – augmentation d'un temps de travail

Autorisation donnée à M. le Député Maire pour l'annualisation d'un temps de travail au jardin d'enfants sur une base de 35 heures pour répondre aux différentes normes de surveillance pendant les petites vacances scolaires et la période du mois de juillet et dernière semaine du mois d'août de chaque année.

ACCORD A L'UNANIMITE

N° 2 - Règlement d'un sinistre – prise en charge de la franchise

Autorisation donnée à M. le Député Maire pour régler la franchise d'un montant de 165,68 € aux victimes d'un sinistre imputable à la Commune.


ACCORD A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est levée 23h00

A CHAMALIERES

Le 25 octobre 2007

Le Député Maire de CHAMALIERES



Louis GISCARD d'ESTAING